

~ Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ~  
du 2 septembre 1902. ~

L'un des convocateurs Monsieur Gilly, en qualité de doyen d'âge ouvre la séance à 9 heures.

On procède, tout d'abord à la formation du bureau qui devra diriger les débats : sont nommés :

Président M<sup>r</sup>. Milan, Secrétaire M<sup>r</sup>. Moulet.

Assesseurs: M<sup>m</sup>. Gilly et Noël Martin.

M<sup>r</sup>. Gilly prend la parole et explique le but de la réunion qui est de former un comité d'intérêts de quartier, pour succéder à l'Ancien qui est dissous. Il développe, à la satisfaction générale le devoir qui incombe aux membres du Comité que l'on va élire.

M<sup>r</sup>. Vial propose le vœu suivant :

Le Comité d'Intérêts de quartier, ne devra en aucune façon s'occuper ni de politique ni de questions religieuses mais seulement des Intérêts du quartier de Saint-Jiniez, Avenue du Prado, Rue Paradis. Ce vœu mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

On procède au vote, pour la nomination des membres au nombre de Onze : qui devront former le Comité.

Sont élus :

M<sup>m</sup>. Nicolas Vincent; Milan, Martin Noël, David de Manneville Tornard, Vacca, Pressanges, de Vérige, Gilly, Charriol et Féraud.

M<sup>m</sup>. Féraud et Fraissinet obtenant le même nombre de voix M<sup>r</sup>. Féraud bénéficie de l'âge et est élu.

Le Président déclare la séance levée. Donn<sup>e</sup> Copie conforme :

Le Président

Le Secrétaire

(Signé) J. de Manneville.